

Livres et revues

LANCTOT (Gustave), *Jacques Cartier devant l'histoire*, Éditions Lumen, Montréal, 1947, in-12, 160 p.

Lionel Groulx

Volume 1, numéro 2, septembre 1947

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801375ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801375ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1947). Compte rendu de [LANCTOT (Gustave), *Jacques Cartier devant l'histoire*, Éditions Lumen, Montréal, 1947, in-12, 160 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(2), 291–298. <https://doi.org/10.7202/801375ar>

LANCTOT (*Gustave*), *Jacques Cartier devant l'histoire*, Éditions Lumen, Montréal, 1947, in-12, 160 p.

Disons-nous que cet ouvrage apporte d'abord une déception? On lit le titre, le nom de l'auteur. On s'attend à un livre d'histoire bâti selon toutes les règles, fourni de notes, d'indication de sources, d'abondantes et exactes références; on se prépare à lire une biographie vivante, évocatrice, qui dira, sur le personnage, le dernier mot, du moins le dernier mot possible en 1947. Il faut déchanter. L'ouvrage n'est qu'une ébauche, même si c'est une ébauche de valeur. Reproche assez gratuit, opineront quelques-uns, si l'auteur, — et c'est manifeste — n'a pas voulu faire davantage. Mais précisément, pourquoi cette simple ébauche quand on a, dans sa serviette, dans sa documentation, tout ce qu'il faut — et l'on prend la peine de nous le dire — pour faire complet et solide? Le cas n'est pas rare d'auteurs qui, après avoir donné au public, une œuvre considérable et magistrale, ont senti le besoin d'en servir une vulgarisation. M. Lanctot a voulu commencer par une vulgarisation. On se demande pourquoi.

L'ouvrage manque, en outre, de proportions dans ses parties, d'unité organique. Il contient cent-soixante pages, dont cinquante-neuf, soit le tiers environ, d'appendices documentaires. Pourquoi n'avoir pas fondu ces appendices, le premier surtout, dans la trame de la biographie? Disposition singulière dont résulte un défaut d'équilibre, d'autant plus sensible que l'ouvrage est de petit volume. Et comme le premier appendice documentaire n'est point précisément documentaire, mais rien d'autre qu'une dissertation sur l'un des événements capitaux de la vie de Cartier, le biographe ne pouvait éviter quelques redites.

Ce *Jacques Cartier devant l'histoire*, qui est-il? Jacques Cartier, selon l'histoire véridique, ou Jacques Cartier déformé par l'histoire? L'un et l'autre, mais le second peut-être plus que le premier. Pages 8 et 9, Monsieur Lanctot énumère la série

d'erreurs ou de « contre-vérités historiques », qu'il convient de redresser. Il en a recensé dix exactement: 1o Cartier n'a pas été présenté à François Ier par l'amiral Chabot. 2o L'un des buts de Cartier et du roi de France, en leurs entreprises de découvertes, n'en fut pas un d'évangélisation. Preuve: absence d'aumôniers dans les équipages du découvreur. 3o Faire de Cartier le premier explorateur en territoire canadien, parfaite puérité. Il n'a ni découvert le détroit de Belle-Isle, ni exploré le premier le golfe Saint-Laurent. 4o Cartier n'a pas érigé à Gaspé la première croix de prise de possession du pays. 5o Il n'a pas atterri dans l'île de Montréal au pied du courant Sainte-Marie, mais au bas des rapides de Lachine. 6o Le royaume du Saguenay des Indiens ne saurait être confondu avec l'actuel bassin de la rivière Saguenay. 7o Le Malouin n'a pas fait au Canada de quatrième voyage. 8o Cartier n'a reçu, à la suite de ses voyages, aucun titre de noblesse. 9o Il n'existe, du découvreur aucun portrait authentique. 10o La mappemonde Harléienne date de 1542, et non de 1536. L'énumération en vaut la peine. Et l'auteur, dans le cours de son ouvrage, en remet d'autres. Assurément ces erreurs ont été commises, imprimées et réimprimées trop souvent. Mais convient-il d'y appuyer si fortement et de laisser croire qu'il s'agit, en l'espèce, d'erreurs toujours régnantes, en pleine circulation: et qu'en conséquence notre historiographie en resterait toujours à la période de l'enfance? Les plus voyantes de ces faussetés historiques ne traînent plus, il faut le dire, qu'en des manuels d'histoire démodés. Et n'est-ce pas leur faire beaucoup d'honneur que de les épingleur de nouveau? Nous estimons d'ailleurs, à parler franc, qu'il n'y a pas lieu de se scandaliser de tant d'erreurs ou d'imprécisions même transmises indéfiniment. Le phénomène n'est-il propre qu'à la seule science historique? Il est arrivé à l'histoire, chez nous, ce qui serait arrivé à toute autre discipline. Exclue trop longtemps de l'enseignement supérieur, elle s'est développée en dehors de toute méthode vigoureuse. Elle a été faite, cultivée par des amateurs, des apprentis, encore plus que par des ouvriers compétents. N'exagérons toutefois ni le mal ni sa durée.

Ne prétons pas pour autant à M. Lanctot la prétention d'être le premier à redresser ces erreurs. L'homme qui a amassé le plus de documents et apporté le plus de précisions sur Cartier et Roberval, ou la découverte du Canada, c'est bien, à notre avis, H. P. Biggar, dans ses deux grands ouvrages: *The Voyages of Jacques Cartier*, Published from the originals with translations, notes and appendices, (Publications of the Public Archives of Canada, no 11, Ottawa (1924), et *A Collection of Documents relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval* (Publications of the Public Archives of Canada, Ottawa 1930). Avant lui, Henry Harris se avait déjà accumulé notes, documents et dissertations. Puis, en troisième place, nous mettrions W. F. Ganong avec ses *Crucial Maps* et ses autres études de cartographie. Ces trois chercheurs avaient déjà généreusement faucillé dans le champ des erreurs et des légendes. L'on n'aura qu'à s'en reporter à la bibliographie de mon Jacques Cartier (*La Découverte du Canada — Jacques Cartier*) pour y voir le grand usage que j'ai fait de ces trois auteurs. Et tout de suite je m'excuse de me citer si incongrûment dans cette recension, et de renvoyer tant de fois à un ouvrage paru en librairie, il y a déjà treize ans. Mais enfin, ce n'est pas tout à fait de ma faute si ce volume est le dernier en date sur le sujet, et s'il se trouve que j'ai dû y faire le bilan ou la mise au point des acquisitions historiques sur la première période de l'histoire canadienne.

Voyons donc où en étaient, il y a treize ans, les connaissances de l'histoire sur

Cartier et Roberval. Je constate, par exemple, qu'au sujet de la présentation de Cartier à François Ier par l'amiral Chabot, je me contentais (p. 145) de poser la question sous forme interrogative: « Le navigateur — ainsi le prétend du moins Lescarbot — serait-il allé de lui-même offrir ses services à l'amiral Chabot qui les aurait fait agréer du roi de France? » Pourquoi n'ai-je pas écrit que le Malouin avait été recommandé à François Ier par Jean Le Veneur, abbé du Mont Saint-Michel? Le fait était déjà connu, consigné depuis 1931, dans la livraison de septembre-octobre-novembre-décembre de la revue *Nova Francia* (p. 340-343). Connue aussi, par la même source, la généalogie de cet abbé du Mont Saint-Michel, et telle que longuement détaillée par M. Lanctôt. J'avoue que, dans le temps, et je ne sais trop comment, cette donnée biographique m'avait échappé.

Faut-il mettre tant d'insistance à nier tout motif d'évangélisation dans les premiers voyages de Cartier? M. Lanctot y revient je ne sais combien de fois (p. 8, 30, 61, 69). Pourquoi poursuivre à perdre haleine une de ces légendes bannies de la véritable histoire depuis longtemps? Il y a treize ans, voici en quels termes je pouvais déjà rétablir la vérité: « Et ce but, dirons-nous que c'est une pensée de foi, la conquête de l'âme indienne à l'Évangile du Christ, comme si souvent l'a fait écrire une copieuse manie de l'exactitude? N'allons pas trop vite. Ces hauts motifs n'apparaissent nulle part. Pendant que l'amiral Chabot permet à Cartier d'armer des navires pour « voyager, découvrir et conquérir à Neuve-France, ainsi que trouver, par le Nord, le passage au Cathay », le roi parle, pour sa part, d'un voyage « de ce royaume es Terres Neufves pour découvrir certaines ysls et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses ». L'or, le passage à Cathay! S'il y a une mystique en tout cela, pour employer un mot aujourd'hui tant profané, c'est une mystique de commerçants, derrière laquelle se profile une rivalité politique ». *Groulx, La Découverte du Canada — Jacques Cartier*, p. 148). La présence d'aumôniers, dans les équipages de Cartier, avait déjà été discutée dans *Les Petites Choses de notre histoire*, de M. Pierre-Georges Roy, (Lévis, 1923), (5e série p. 1-5. Tenant compte de ce texte, je me contentais d'écrire: (op. cit. p. 170) « Il se peut que la présence d'aumôniers à bord de ces vaisseaux reste mal établie ». Mais la question est-elle si facile à vider? Si Cartier (13 octobre 1535) promet aux Indiens de Stadaconé, qu'à son prochain voyage, il leur apporterait « des prebtres et du cresseme » pour les baptiser — ce qui pourrait indiquer que cette fois, nul prêtre ne faisais partie de l'équipage du découvreur, — il reste aussi à expliquer pourquoi, un mois auparavant (18 septembre 1535), alors que Taignoagny lui demande « s'il avoit parlé à Jésus », Cartier fait cette réponse que « ses prebtres y avoient parlé ». Si Cartier n'a pas menti cette fois ni ne s'est permis une restriction mentale, comment disposer de cette autre affirmation? Il est bon de se souvenir également que, si le roi faisait le choix de Jacques Cartier pour l'expédition outre-mer, Jean Le Veneur s'était engagé à lui fournir des aumôniers. Quoiqu'il en soit, en 1934, j'acceptais l'hypothèse de *messes blanches*, plutôt que de messes véritables célébrées par des prêtres pendant le périple de 1534 autour du golfe. Mais, pour le noter en passant, pourquoi M. Lanctot omet-il de dire l'intention apostolique dans le troisième voyage de Cartier, tel que projeté en 1540? Certes, nous ne nous faisons pas illusion sur l'état d'esprit du Valois. Nous nous en sommes suffisamment expliqué (p. 228-32) de notre *Jacques Cartier*. Mais pourquoi affirmer, encore cette fois (p. 65) que

« c'est toujours » — et uniquement, semble-t-il, — « la recherche de l'or qui motive tous ces voyages », quand, au surplus, dans le texte de la Commission de Cartier pour 1540, texte dont M. Lanctot reproduit, en appendice, la copie au photostat (p. 155), l'on peut lire des lignes comme celles-ci, assez significatives, ce nous semble, de la pensée du roi: « affin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux pays à croire en nostre sainte foy... » Et encore: « Nous avons advisé et délibéré de renvoyer lediet Cartier... pour plus avant entrer esdicts pays, converser avecques lesdicts peuples d'iceux et avecques eux habiter, si besoin est, afin de mieux parvenir à nostre dicte intention et à faire chose agreable à Dieu nostre Createur et redempteur et qui soit à l'augmentation de son saint et sacré nom et de nostre mère sainte eglise catholique, de laquelle nous sommes dicts et nommez le premier filz ». Pourquoi nier, de la façon la plus catégorique, toute intention apostolique, dans la Commission de Roberval (13 janvier 1540)? M. Lanctot écrit en effet (p. 69): « La commission ne contient pas un mot concernant la conversion des indigènes, ce qui est très significatif ». Est-ce si clair que cela? Cette commission de Roberval contient tout de même ce passage assez semblable à celui que nous venons de citer, de la Commission de Cartier de 1540, ce qui ne laisse pas d'en éclairer la signification: « ...nous avons advisé et délibéré de renvoyer esdits pays de Canada et Ochelaga et autres circonjacens... affin den iceulx converser avec les dits peuples estranges, si faire se peult, et habiter esdites terres et pays, y construyre et edifier villes et fortz, temples et eglises pour la communication de nostre sainte foy catholique et doctrine crestienne; constituer et establir loix de par nous, ensemble officiers de justice, pour les faire vivre par raison et police et en la crainte et amour de Dieu, affin de myeux parvenir à notre intencion et faire chose agreable à Dieu, nostre createur, sauveur et Redempteur, et qui soit à la sanctificacion de son saint nom et à l'augmentation de nostre foy crestienne et accroissement de nostre mère sainte eglise catholique, de laquelle nous sommes dicts et no(m)mez le premier filz ».

* * *

Donnons raison à M. Lanctot lorsqu'il affirme que, faire de Cartier le premier explorateur en terre canadienne, est puérité. Mais, à cette puérité, qui s'attarde encore parmi les historiens de la moindre envergure? « Indéniablement », écrivions-nous, en 1934, toujours dans le même ouvrage (p. 264), « La découverte du Canada reste en un sens une œuvre collective. Elle fut préparée par l'exploration de la façade atlantique de l'Amérique du Nord. Et à cette exploration ont collaboré navigateurs anglais, portugais, espagnols et français ». Au reste, deux chapitres de l'ouvrage marquaient exactement la part des précurseurs de Cartier. « Impossible d'en disconvenir », écrivions-nous en particulier (p. 164), « l'existence d'un détroit, en la région de Belle-Isle, était donc chose bel et bien connue avant 1534. On ne saurait non plus, du moins de façon absolument certaine, considérer le Malouin comme le premier explorateur du Golfe Saint-Laurent ».

Autres petits détails. Que, lors de l'exploration du golfe, Cartier ait planté sa première croix à Gaspé, et non pas à Saint-Servan, ceux-là seuls, faut-il en convenir, le répètent encore qui ne se sont pas même donné la peine de lire, dans le texte, le premier voyage de l'explorateur. De même, en son deuxième voyage, que Cartier ait fait son atterrissage, sur l'île de Montréal, non pas au pied du courant Sainte-

Marie, mais au bas des rapides de Lachine, et qu'il faille plutôt reporter l'atterrissage au pied du courant de Sainte-Marie, au troisième voyage, alors que, parti à la découverte du royaume du Saguenay, l'explorateur y laisse, le 11 septembre 1541, l'une de ses barques, (voir mon *Jacques Cartier*, p. 247), seuls, encore une fois, prennent de telles libertés avec l'histoire, les vulgarisateurs de troisième ordre qui écrivent ou enseignent, sans même consulter ni les plus indispensables documents, ni les ouvrages à date. Il était déjà connu au temps de Champlain que Cartier remonta le fleuve, en 1535, jusqu'au saut Saint-Louis. (Groulx, *La Découverte du Canada — Jacques Cartier*, p. 247). Disposons aussi facilement de cette confusion encore commise, selon M. Lanctot, entre le royaume du Saguenay, tel que l'entendaient, en géographie, les Indiens du temps de Cartier, et l'actuel bassin de la rivière Saguenay. Ne confondent et ne peuvent confondre que ceux-là qui n'ont pas lu les relations du découvreur ni n'ont jeté un regard sur les cartes de l'époque. Pour ma part, après bien d'autres, et sans beaucoup de mérite, je l'ai établi assez nettement (p. 204-05, 247-48, 255) de la *Découverte du Canada*. C'est du haut du Mont-Royal que Cartier apprend, par les Indiens, la route qui mène au royaume du Saguenay. Et l'on s'y rend, lui apprend-on, par la route de l'Outaouais. C'est, par cette même route, que Cartier puis Roberval tenteront plus tard la découverte de ce royaume de légende. Et c'est à un embranchement de l'Outaouais que Noël Cartier nous a dit avoir vu, sur la carte de son oncle, ces lignes écrites de sa main : « Par le peuple du Canada et Hochelaga, il est dit : que c'est ici où est la terre du Saguenay... » Ce qui équivaut à placer cette terre au nord du Saint-Laurent, entre l'Outaouais et le Saguenay.

N'insistons pas davantage sur ce faux qu'est bel et bien le quatrième voyage de Cartier. Et pour la cinquième ou sixième fois, nous reposons la même question : à franchement parler, qui soutient encore ce faux ? Déjà, de son temps, l'abbé Verreau niait le quatrième voyage. (Groulx, *La Découverte du Canada, — Jacques Cartier*, p. 256). Pour ce qui est de la date de naissance de la mappemonde Harléienne, il se peut que les esprits soient moins sûrs, tant chez nous la cartographie reste encore, en histoire, « terra incognita ». Dans une note de la *Découverte du Canada*, (p. 201) j'ai dit de cette carte, qu'elle fut dressée « après 1542 ». M. Lanctot, après s'en être pris aux « biographes, géographes et commentateurs » qui font apparaître l'Harléienne en 1536, la date, pour sa part (p. 9) à 1542, mais pour écrire ensuite (p. 142) qu'elle fut dessinée « après 1542 ».

* * *

Faudra-t-il conclure que ce *Jacques Cartier devant l'histoire* n'apporte rien de nouveau ? Telle n'est pas notre intention. Une fois mis en relief les points déjà acquis de l'histoire de Cartier, chacun dégagera mieux, dans l'ouvrage de l'auteur, la part du neuf. Ce nouveau, encore faudrait-il ne pas le voir où il n'est point ! Pour M. Lanctot, « le grand triomphe du voyage de Cartier » — il s'agit du deuxième — « triomphe que les biographes et les historiens ont manqué de relever, parce que Cartier en fit un secret ignoré *jusqu'ici* », — c'est nous qui soulignons — et qui aurait, plus que toute autre considération, décidé de la troisième expédition au Canada, ce serait (p. 49 et 53) l'or — dix à douze lingots d'or pur — donnés « sans doute » à Cartier,

par l'agouhenna de la bourgade d'hochelaga, et que Cartier, sans rien mentionner dans sa relation, pour ne pas révéler sa découverte, aurait remis « entre les mains frémissantes de François Ier ». Secret que nous ne connaîtrions que « par une indiscretion » du roi de France. Puisque M. Lanctot ne nous indique pas ses sources, nous ignorons où il aurait pris ce « secret de Cartier ignoré *jusqu'ici* ». Le secret était pourtant plus qu'à demi révélé depuis 1930. Quiconque a lu, dans la collection de documents de H. P. Biggar, (p. 7-8-9) la lettre de Lagarto à Jean III, roi du Portugal, lettre d'un espion portugais admis assez étrangement dans l'intimité de François Ier, quiconque a lu cette pièce, disons-nous, connaît déjà quelque chose du fameux secret et de la révélation qui en fut faite par l'indiscrétion de François Ier. Nous citons le texte anglais de Biggar, traduction du portugais: « And the said Jacques brought to the king a sample of gold, ten or twelve stones shaped like small goose quills, and he says it is fine gold and comes from the city of Sagana ». Ce qui, en français, pourrait se traduire comme ceci: « Et ledit Jacques apporta au roi un échantillon d'or, dix ou douze lingots en forme de petites plumes d'oie et il (François Ier) dit que c'est de l'or fin et qui vient de ladite ville de Sagana » (Saguenay). P. 227-28 de notre *Cartier*, nous avons fait état de ces confidences du Valois à Lagarto:

« Il faut voir François Ier, en janvier 1539, se pencher, avec l'œil ardent d'un conquistador, sur les cartes de l'espion portugais Lagarto, admis assez singulièrement en son cabinet. Penché aussi sur deux cartes à lui, bien peintes et richement enluminées, le roi dévoile ouvertement ses projets à l'étranger; il parle avec feu des découvertes de Cartier et des merveilles qu'il en espère. Manifestement, par ses récits et descriptions, le découvreur a gagné, conquis son souverain. La commission octroyée au Malouin en 1540 nous le dira du reste: c'est par son « cher et bien aimé Jacques Cartier » que le roi a pu apprendre combien ces « grands pays des terres de Canada et Ochelaga, faisant un bout de l'Asie du côté de l'occident », sont « garnis de plusieurs bonnes commoditez ». Mais, par Lagarto, l'on apprend que le roi s'est aussi renseigné auprès de Donnacona qu'il a longuement interrogé. Au nombre des richesses du Nouveau-Monde, que suppute François Ier, apparaît déjà la fourrure: des peaux de certains animaux qui se vendent en France dix cruzados pièce, et dont dix mille, calcule-t-il, feraient 100,000 cruzados. Par le même Donnacona, François s'est fait confirmer l'existence du Saguenay: grande ville habitée par des civilisés, vêtus de drap, chaussés comme des Européens, pays de mines d'or et d'argent, pays producteur de girofle, de muscade et de poivre. C'en est assez pour achever d'enflammer l'esprit du roi toujours hanté par l'éternel mirage de l'or ».

Canada — Jacques Cartier, p. 226). Nous ne chicanerons pas M. Lanctot sur ce cette terre au nord du Saint-Laurent, entre l'Outaouais et le Saguenay.

Le nouveau, dans *Jacques Cartier devant l'histoire*, où enfin le trouver, nous demandera-t-on? Ce nouveau, nous le verrions dans les motifs qui ont déterminé François Ier à substituer tout à coup Roberval à Cartier pour la tentative de colonisation au Canada. Il y a là (p.65-69) un exposé de l'auteur qui mériterait étude et discussion. Le nouveau, nous le verrions encore dans le second appendice de l'ouvrage, sur les « Portraits de Jacques Cartier ». Quelques points d'histoire sont tirés au net. Le nouveau apparaît surtout dans le premier appendice: « Pre-

mier voyage de Cartier au Canada en 1524 ». Sans doute faut-il encore éviter ici de présenter ce voyage comme un fait d'histoire absolument insoupçonné. Il y a longtemps que les historiens soupçonnaient ce voyage. Cartier « aurait-il été de l'équipage de Verazzano ? » me demandais-je, il y a treize ans, dans un résumé de l'état de la question. (Groulx, *La Découverte du Canada*, — *Jacques Cartier*. p. 145-46). « Avait-il déjà fait le voyage de Terre-Neuve ? La chose est possible sans qu'on doive dépasser l'hypothèse. Un historien a fait observer, il est vrai, que le Malouin commença son exploration juste au point où Verazzano avait fini la sienne. Avec le même historien (Gabriel Gravier), il est encore permis de présumer que Cartier connaissait les voyages du Florentin et qu'il avait emporté les cartes verazzaniennes en son premier voyage. Mais là s'arrête le probable ». Le mérite de M. Lanctot, et nous ne songeons pas à le diminuer, c'est d'avoir mis fin à l'hypothèse, d'avoir changé le probable en certitude. Il est de l'essence de la vérité historique d'être constamment en marche. Encore faut-il que les travailleurs se chargent de la faire avancer. On lira avec plaisir la solide démonstration de ce voyage de 1524. C'est un bel exemple d'analyse et de discussion de textes. On ne pourra s'empêcher de regretter, croyons-nous, que ces pages n'aient pas trouvé place, dans le corps de l'ouvrage, au chapitre de la formation de Cartier où elles s'inséraient si naturellement. On se demandera encore si, pour avoir côtoyé le littoral de l'Atlantique, et pour une partie seulement du futur territoire canadien, Verazzano peut être donné comme étant celui (p. 16) qui « découvre la Nouvelle-France » ? Dans ces conditions, pourquoi n'en pas faire gloire et tout autant aux Cortéreal ? Pourquoi pas surtout à João Alvares Fagundes qui fit l'exploration de la Nouvelle-Écosse, de l'île du Cap-Breton jusqu'à la baie Placentia de Terre-Neuve et qui aurait peut-être accompli le périple du golfe Saint-Laurent ? D'autant que, (page 139) M. Lanctot admet que « Verazzano n'a fait que passer ». Et l'on sait le piètre cas que faisait François Ier « des promenades à la voile le long des rives ou de simples découvertes à l'œil ». (Groulx, *La Découverte du Canada* — *Jacques Cartier*, p. 226). Nous ne chicanerons pas M. Lanctot sur ce sujet.

Nous ne le chicanerons pas, non plus, pour l'accent triomphal dont se gonfle parfois sa démonstration. Ainsi, à propos du texte et d'une affirmation du Père Biard, sur lequel s'étaie principalement sa preuve du voyage de 1524, il ne peut s'empêcher de s'exclamer victorieusement (p. 123) : « Chose extraordinaire, personne — lecteur, chercheur, éditeur, historien — personne ne paraît l'avoir remarquée (cette affirmation). Parmi les auteurs, ni Charlevoix, ni Margry, ni Harris, ni Baxter, ni Pope, ni Groulx, ni Martin, n'ont vu ce qu'ils avaient sous les yeux ». L'heureux homme ! Il ne paraît pas se douter du sort privilégié d'un archiviste officiel du Canada qui vit dans le palais même des Archives, qui a des équipes de travailleurs à son service, en Angleterre, en France, qui dispose d'un budget d'État pour poursuivre des recherches en toutes directions, acheter des livres, des documents, et qui les reçoit de première main. Privilège que nous ne reprochons pas à M. Lanctot, car il en fait bon usage. Peut-être pourrait-il tout au plus s'accorder des triomphes plus modestes, et se souvenir que les conditions où s'accomplit son travail l'obligent à nous donner des œuvres de premier ordre, surtout quand à cet ensemble de conditions favorables, l'on peut joindre le talent ! Et c'est pourquoi nous espérons qu'il remettra sur le chantier son *Jacques Cartier devant l'histoire*. Il nous donnera l'œuvre

que nous avons le droit d'attendre : œuvre faite d'éléments mieux fondus, d'unité plus vigoureuse, et selon toutes les exigences de la bonne méthode historique.

Disons, pour finir, que *Jacques Cartier devant l'histoire* nous paraît l'un des essais les mieux écrits de l'auteur. Son style d'ordinaire, si volontairement ou involontairement dépouillé, ne laisse pas de se parer d'une certaine élégance. L'auteur ose même donner parfois dans l'histoire romancée. Il nous dira, par exemple, (p.90) que, de son manoir de Limoilou, près de Saint-Malo, Cartier « aime les soirs d'été, à regarder vers la mer, cette mer qui conduit au Canada ». Que savons-nous de ces rêveries de Cartier ? Et qu'en sait au juste M. Lanctot ? Il écrira encore (p.39) qu'au retour de son voyage de 1534, Cartier « est devenu l'homme du jour, dont s'entretient tout le royaume ». Cette notoriété du découvreur, à travers « tout le royaume », lorsqu'on sait comme en ces temps lointains, les nouvelles voyageaient lentement, ne serait-ce pas une gloire prêtée à Cartier par hyperbole d'historien ? L'auteur inclinera à penser comme nous, lui qui écrit un peu plus loin (p. 101-102) que « sauf quelques pièces officielles, commissions, ordonnances et redditions de comptes, on ne relève rien dans les dossiers de l'administration, ni dans la correspondance de l'époque, ni dans les auteurs contemporains qui renseignent sur la répercussion et l'intérêt que n'ont pas dû manquer de produire les remarquables expéditions de Cartier ».

M. Lanctot, qui en tient pour l'objectivité absolue et parfaitement sèche, ferait mieux de laisser ce genre romancé à ceux qui abordent l'histoire, plus en littérateurs qu'en historiens, et qui ne se privent même pas d'y introduire de détectables mysticismes.

Lionel GROULX, ptre